

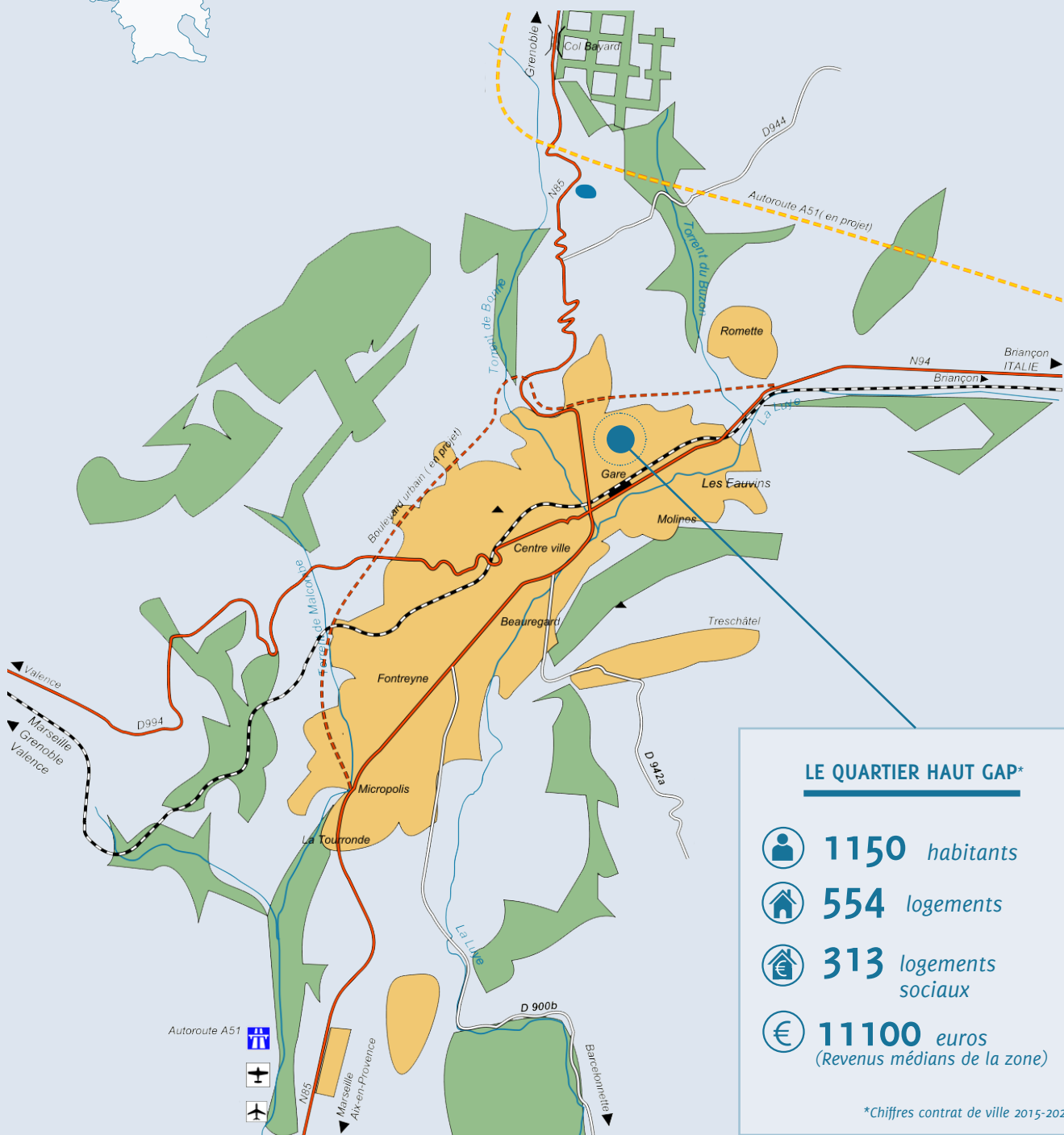
Les
synthèses
du **CRPV**
(Appui sur site)

ACCOMPAGNEMENT À LA PRÉFIGURATION DU CONSEIL CITOYEN DE LA VILLE DE GAP

*Journées d'appui du Centre de ressources politique de la Ville PACA
Gap / Décembre 2014 > Mars 2015*



Cycle de qualification réalisé en collaboration
avec la ville de Gap et la DDCSPP des Hautes-Alpes



LE QUARTIER HAUT GAP*

1150 habitants

554 logements

313 logements sociaux

11100 euros
(Revenus médians de la zone)

*Chiffres contrat de ville 2015-2020

À vos conseils... citoyens !

Le rapport de Mechmache et Bacqué « pour une réforme radicale de la politique de la ville, ça ne se fera plus sans nous », remis au ministre de la ville François Lamy en juillet 2013, préconisait un certain nombre de mesures visant à favoriser le développement du pouvoir d'agir des habitants des quartiers populaires. S'appuyant sur les propositions de ce rapport, la loi de réforme de la politique de la ville du 21 février 2014 a décidé d'instituer la création d'un conseil citoyen dans chaque quartier prioritaire (article 3).

Suite aux différents cycles de qualification départementaux, menés par le CRPV PACA dans la région PACA sous l'égide du SGAR et de la DRJCSC, et dont une journée était consacrée à la participation, le CRPV PACA a proposé à la ville de Gap et la direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) des Hautes-Alpes, de les accompagner dans la démarche de co-construction de cette nouvelle instance de participation locale.

Cet accompagnement s'intégrait au travail conjoint initié entre la ville de Gap associée à la DDCSPP des Hautes-Alpes, pour établir une méthode de travail de préfiguration du conseil citoyen.

La méthode envisagée, et inspirée du temps de qualification délivré le 3 octobre 2014 par le CRPV PACA, consistait à travailler de façon partenariale avec tous les acteurs locaux de proximité, travaillant au quotidien aux côtés des habitants (les acteurs associatifs, les services de la collectivité, représentants des institutions), et avec les habitants volontaires mobilisés. Il été envisagé, dans ce cadre, de s'appuyer sur un accompagnement d'un tiers extérieur pour initier et impulser une dynamique collective pour la constitution, à terme du conseil citoyen de Gap.

Le CRPV PACA a donc proposé une démarche d'accompagnement, en trois temps, d'une durée de 2h30 chacun (de 18h à 20h30). Un premier temps destiné exclusivement aux acteurs locaux du territoire, les deux suivants intégrant les habitants. Pour ce faire, le CRPV a mobilisé l'ARDL (Association Régionale pour le Développement Local) pour animer conjointement ces 3 temps de travail.

Cette méthode, ainsi que la proposition du CRPV PACA, ont été validées lors du premier comité de pi-

lotage, qui s'est tenu le 11 décembre 2014. La mise en place de cet accompagnement a fait l'objet d'une convention, avec la ville de Gap, et une autre avec le DDCSPP.

Chacun des temps a fait l'objet d'un compte rendu diffusé aux habitants et acteurs associés. Cette synthèse, dans une logique de retranscription des travaux constitutifs du « squelette » du conseil citoyen, s'appuie en partie sur ces éléments. Elle vise par ailleurs à apporter des éléments de méthodes et outils, pour l'animation d'une démarche participative, ainsi qu'une analyse des leviers incontournables, selon nous, pour faciliter la construction des conseils citoyens.

Enfin, elle laisse entrevoir aux lecteurs, les suites concrètes qui ont été données à cet accompagnement, dans la mise en œuvre effective du conseil citoyen.

Une méthode de préfiguration appliquée en trois temps : description et outils

La méthode développée à Gap, s'appuie notamment sur le travail mené dans le cadre de l'accompagnement des équipes des Alpes-Maritimes (Cf. synthèse « Accompagnement à l'élaboration des contrats de ville »). Au cours de cette démarche, le CRPV PACA et Etienne Ballan, Sociologue, en complément du travail mené avec l'ARDL, ont co-élaboré une proposition de méthode pour la préfiguration des conseils citoyens. Celle-ci repose essentiellement sur les principes et dispositions suivantes :

- un groupe initiateur de la démarche composé du chef de projet politique de la ville et d'un représentant de l'État. Ici, la directrice de la Politique de la Ville de la commune de Gap et une Conseillère « Éducation Populaire et Jeunesse », de la Direction Départementale Cohésion Sociale et Protection des Populations des Hautes-Alpes (DDCSPP). Le contenu et l'organisation de chacune des séances ont donc étroitement été travaillés avec le « binôme » initiateur.
- Une enquête collective des besoins et de la demande sociale de participation.
- La formalisation des missions, rôles et pouvoirs du conseil citoyen.
- La formalisation des éléments structurants (animation, structure, moyens, modalité de désignation, etc.).

Le petit + méthodologique

Notons, qu'en amont du « déroulement » du processus préfigurateur, un groupe de travail avait été initié par la directrice de la politique de la ville et la conseillère éducation populaire et jeunesse, avec les partenaires institutionnels (OPH, CAF, Centre social, équipe de prévention, Département), pour les impliquer dans la démarche et permettre aux acteurs de terrain de s'inscrire dans le processus décrit ci-dessous.

A / SENSIBILISER LES ACTEURS LOCAUX À LA DÉMARCHE

*Rencontre du 19 décembre 2014 de 18h à 20h30 au Centre social les Pleïades
Animation Laurent Bielicki, ARDL
et Pauline Dzikowski, CRPV-PACA*

Objectifs : Cette première réunion, avec les acteurs du territoire (Centre social, le bailleur (OPH), associations, service politique de la ville, représentante de la DDCSPP, directrice de l'école), devait permettre d'aborder la question du conseil citoyen et de définir, de façon collective, les modalités de mobilisation des habitants pour les deux prochaines réunions, qui auront pour objectif de construire, avec eux, le conseil citoyen du Haut Gap.

Organisation et méthode d'animation : Après une brève présentation de « la politique de la ville » en tant que politique publique, du contexte Gapençais et des éléments de cadrage des conseils citoyens, il a été proposé aux participants un temps de travail par groupe (2 groupes de 5 et 6 personnes) pour traiter 4 questions :

- > Quel regard je porte sur la participation sur mon territoire (ce qui a fonctionné – ce qui n'a pas fonctionné) ?
- > Un conseil citoyen : quels enjeux ?
En quoi c'est intéressant et pour quoi faire ?
- > Quelles en seraient les étapes (la méthode à conduire) ?
- > Qu'est-ce que je peux faire, quels engagements pour faciliter la démarche ?

Un temps de 5 minutes a été consacré à une réflexion individuelle, afin de partager durant 25 minutes ces éléments sous forme de réflexion collective de groupes. Les travaux des groupes ont ensuite été restitués en collectif, et simultanément retranscrits sur *paperboard*.

Résultats : Un premier cadre pour une vision partagée de la participation et du conseil citoyen, et de son rôle a été établi par les participants. Différentes étapes ont été ciblées. Parmi celles-ci, l'étape cruciale et liminaire de mobilisation des habitants, pour laquelle la majorité des participants se sont engagés en vue de la prochaine réunion.

Cette réunion a fait l'objet d'un compte rendu transmis à la Ville et la DDCSPP en vue de sa diffusion aux acteurs présents et excusés.

B / FIXER COLLECTIVEMENT LE CADRE DU CONSEIL CITOYEN

Rencontre du 19 février 2015 de 18h à 20h30
au Centre social les Pleïades

Animation Laurent Bielicki, ARDL, Benoit Hersemul
et Pauline Dzikowski, CRPV-PACA

Objectifs : Cette seconde rencontre, visait à permettre l'expression des habitants pour convenir des éléments indispensables à la constitution du conseil citoyen : les sujets/préoccupations à aborder, la manière dont le conseil pourrait s'organiser, à quoi celui-ci pourrait servir, et la manière dont le conseil peut exprimer un point de vue collectif.

18 habitants ont répondu présents à l'invitation des partenaires qui étaient engagés dans la démarche de mobilisation (Cf. réunion n°1). Pour ce faire, le bailleur a utilisé la technique du porte à porte, le centre social, s'est saisi des temps d'animation et de sa présence sur le territoire pour mobiliser les habitants, Médiat3, association de médiation sociale, s'est appuyée sur l'identification des habitants rencontrés en 2014, dans le cadre de l'étude interrogeant la place de la médiation sur ce quartier. Le « bouche à oreille » entre les habitants a également bien fonctionné. Notons, pourtant, que la grande majorité des habitants était venue dans l'espoir de rencontrer le Maire (confusion avec une réunion publique) et s'était justement étonnée du manque de communication « formelle ».

Organisation et méthode d'animation : Après la présentation de l'objet de la démarche et les premiers échanges qui en découlent, les 15 premières minutes ont été consacrées à la restitution de l'enquête réalisée par Médiat3 en 2014 et qui a été utilisée dans le cadre de l'élaboration du contrat de ville. À chaque grande idée présentée (« des habitants ont exprimé ce qu'ils trouvaient bien ou à améliorer sur le quartier »), les habitants ont été invités à donner leur avis («êtes-vous d'accord avec ces constats ? »). Cette démarche visait également à enrichir le recueil des besoins, par d'éventuels autres points non abordés.

Après ce premier temps, les habitants, qui avaient à leur accueil, reçu un carton de couleur permettant ainsi de les constituer en 3 groupes, sont invités à rejoindre les 3 tables du *World Café* (en fonction du nombre d'habitants / 6 habitants par table environ).

Outils « technique d'animation » : Le *World Café* est un processus créatif qui vise à faciliter le dialogue constructif et le partage de connaissances et d'idées, en vue de créer un réseau d'échanges et d'actions. Ce processus reproduit l'ambiance d'un café dans lequel les participants débattent d'une question ou d'un sujet en petits groupes autour de tables. À intervalles réguliers, les participants changent de table.

Un hôte reste à la table et résume la conversation précédente aux nouveaux arrivés. Les conversations en cours sont alors "fécondées" avec les idées issues des conversations précédentes avec les autres participants. Au terme du processus, les principales idées sont résumées au cours d'une assemblée plénière et les possibilités de suivi sont soumises à discussion.

Les habitants tournent sur l'ensemble des tables, à raison de 20 minutes par table. Sur chacune d'entre elles, il y avait un facilitateur CRPV-PACA ou ARDL, et un « secrétaire » en charge de la prise de note.

Les sujets qui ont été traités lors des 3 tables du *World Café* :

> **Table 1** : un conseil citoyen pour quoi faire ?

En quoi cela peut-il être utile au quartier ?

> **Table 2** : l'expression collective (comment construire un point de vue collectif ? comment se faire entendre ?)

> **Table 3** : l'organisation du conseil (qui le compose ? Comment se réunit-il ? Où ?)

L'ensemble des travaux ont ensuite été partagés en plénière.

Atouts de cette méthode : L'intérêt de cette démarche est de favoriser l'expression et l'écoute des habitants, entre eux, pour aboutir à l'émergence d'éléments partagés, et co-construits collectivement.

Résultats : À l'issue de cette rencontre, des sujets de préoccupation ont été exprimés. Un cadre d'intervention du conseil citoyen se dessine progressivement, avec une identification des rôles, missions, pouvoir et modalités de fonctionnement. Cette deuxième rencontre a donc représenté une première étape importante dans la construction du cadre du futur conseil citoyen, plusieurs propositions des habitants en sont ressorties :

- Les habitants souhaitent de façon univoque, que **ce conseil garantisse le fait d'être entendu en créant un espace de dialogue qui croise différents regards**, notamment celui des jeunes, qui doivent être mobilisés.

- Avec ce conseil, les habitants souhaitent obtenir le pouvoir d'interpeller les pouvoirs publics pour construire ensemble. Ils veulent s'adresser aux responsables, avoir un pouvoir de convocation, d'interpellation pour construire des propositions avec eux.

- Le conseil sera utile s'il représente **un espace de confrontation entre les différents constats identifiés et s'il permet de faire émerger des propositions**. Les habitants veulent être réellement porteurs de projet, d'actions pour changer les choses (la place des jeunes, lignes de bus, image de la cité, événements de quartiers...).

- Pour fonctionner entre eux, les habitants ont mis en avant des valeurs de solidarité et d'entraide mais aussi le fait d'être en capacité de dialoguer, de s'écouter, et d'utiliser un langage simple et compréhensible par tous.

- Pour être efficaces, les habitants pensent qu'il faut **faire preuve de motivation et trouver des moyens de diffuser les informations** (compte-rendu, tracts, voisinage, réunion ouverte à tous...), à l'ensemble des habitants qui ne feront pas partie du conseil citoyen.

- Lorsque ce conseil citoyen sera constitué, les habitants ont proposé de **se réunir au moins une fois par mois**. Si certains ne peuvent y assister que de façon périodique, il faudrait qu'ils puissent **déléguer leur présence** à un autre habitant.

- Les membres du conseil citoyen devront **respecter un certain « code de déontologie »**, c'est-à-dire qu'ils s'engagent à respecter certaines règles. Pour être efficaces, les habitants souhaitent également **créer de la convivialité** pendant les temps de rencontres.

- Pour mieux se faire entendre auprès des différents partenaires, les habitants souhaitent **désigner des référents du conseil citoyen et des référents des représentants au sein des pouvoirs publics** à qui s'adresser.

- Les habitants veulent **être associés à toutes les réunions menées par les pouvoirs publics** et partager les comptes rendus de réunion (transparence).

- Concernant la composition du conseil citoyen, celui-ci se doit d'être **composé d'hommes et de femmes de tous les âges**. Il pourrait même être ouvert aux enfants. Les habitants se sont en revanche interrogés sur le nombre d'habitants au sein du conseil citoyen, faut-il limiter le nombre de participants à 20/30 personnes ou ne pas imposer de limitation ?

- La question de la représentativité a également été évoquée. Les habitants veulent que le conseil citoyen soit **composé par des habitants de chaque secteur du quartier** (Coteaux du Forest, Copernic et pavillons). Des intervenants pourraient aussi être sollicités en fonction des thèmes abordés lors du conseil.

- Pour associer d'autres habitants, des **moments de convivialité** (thèmes précis/repas) ont été proposés, bien qu'il ne faille pas que les habitants soient présents uniquement pour ces moments-là.

- Les habitants pensent également qu'il est nécessaire de **s'appuyer sur les acteurs professionnels locaux** pour élargir la mobilisation (école, prévention spécialisée...etc.). Des affiches et des tracts pourront également être diffusés, et ce en plusieurs langues afin de s'assurer de la compréhension de tous.

- Pour finir, la présence sur le territoire associée à **une proximité avec les habitants** et l'« aller vers » pour **être visible dans l'espace public**, ont été évoqués par les habitants pour « faire venir » et élargir le collectif de « volontaires ». De plus **des personnes relais** pourront ainsi être identifiées (une personne par bâtiment par exemple).

L'ensemble des échanges et des résultats des travaux, a fait l'objet d'un compte rendu transmis à la Ville pour diffusion aux habitants et acteurs associés.

C / RÉFLÉCHIR AUX MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

Réunion du 13 mars 2015 de 18h à 20h30
au Centre social les Pleïades

Animation Laurent Bielicki, ARDL, Pierre-Alain Cardonna, Fabulerie et Pauline Dzikowski, CRPV PACA

Objectifs : Pour cette troisième et dernière rencontre, il s'agissait de :

- Prioriser les sujets des habitants et les mettre en lien avec ceux du contrat de ville : les sujets prioritaires exprimés par les habitants ont été croisés avec les « sujets prioritaires » identifiés dans le cadre du contrat de ville, par le biais d'une présentation des axes forts, par la directrice du service politique de la ville de Gap.

- Pré définir des modalités de travail :
 - > Comment pourrait-on travailler les sujets ?
 - Via la participation des habitants aux groupes de travail initiés dans le cadre du contrat de ville et aux actions menées sur le quartier (ex : GUP)
 - Via les initiatives des habitants d'organiser leurs propres « instances » de débats, d'échanges et de coproduction des décisions et portage de leurs propres actions
 - > Quelle place des conseils citoyens dans les instances de gouvernance, quel « pouvoir » : délibératif ou consultatif ?

- Imaginer les aspects organisationnels : quelle type de structuration – portage – moyens (local, budget, animation, etc. ?)

- D'établir **une liste de base** des membres potentiels du conseil citoyen (vocation d'élargissement à d'autres habitants en lien avec les exigences de la loi), en vue de la signature du contrat de ville en avril 2015.

16 habitants étaient présents dont 12 étaient déjà présents lors de la réunion précédente, 5 acteurs institutionnels et associatifs ont participé à cette rencontre.

Méthode d'animation : Cette 3^{ème} rencontre a débuté par la restitution de la séance précédente, qui avait permis aux habitants présents de fixer le cadre global du conseil citoyen. Cette restitution s'avère nécessaire, pour permettre aux habitants qui n'étaient pas présents lors de la rencontre précédente, de s'approprier les échanges tout autant qu'aux personnes présentes, de se les remémorer. Elle s'est effectuée sous forme de diffusion d'un *PowerPoint*, qui mettait en exergue les points clés du compte rendu. Les habitants étaient appelés à se positionner à l'aide du *Color Vote*. Ensuite, il s'agissait de repartir des sujets de préoccupations, pour établir ensemble, leurs modalités de traitement. Sur ce point et afin d'engager le débat, la ville a également présenté des sujets prioritaires identifiés par les partenaires du contrat de ville. L'ensemble des échanges a été retranscrit et structuré à l'aide d'une carte heuristique ou « *mind-mapping* » en temps réel.

Le petit + méthodologique

Le Color Vote® est une technique d'animation visant à la délibération individuelle et collective, et à la mise en débat. L'animateur distribue des cartons de couleurs, ici vert, jaune et rouge, ayant une signification propre, ici : carton vert = d'accord, carton jaune = mitigé, carton rouge = pas d'accord. Il soumet des propositions, de façon affirmative, et encourage les participants à se positionner à l'aide des bulletins de couleurs. En fonction, il anime le débat.

Résultats : Ce temps, essentiellement composé d'échanges entre les habitants, a permis d'approfondir et de prioriser les actions. En voici quelques éléments :

- La **valorisation du quartier** apparaît comme une préoccupation essentielle des habitants. Ils souhaitent changer le regard qui est porté sur leur quartier.
- Au cours des débats, les habitants ont saisi qu'il était nécessaire de **hiérarchiser les priorités** sur le quartier, et qu'ils ne pourraient pas traiter les « gros sujets » de préoccupation à court terme. Ils ont ainsi pris la décision collectivement **d'y aller par étapes**, en s'attachant dans un premier temps, à des projets plus modestes qui permettraient de susciter l'intérêt des autres habitants sur le conseil.
- Afin de renforcer leur légitimité et leur crédibilité, les habitants ont exprimé leur souhait de **réaliser rapidement des actions visibles sur leur quartier**. Ils ont également proposé de **mettre en place des permanences pour recueillir l'avis, les attentes et les besoins des autres habitants**.

- Le conseil citoyen sera **autonome et porteur de projets**, il faudra donc que les habitants arrivent à cibler et à solliciter les acteurs identifiés au préalable, pour les aider à mener les projets. Ils ont formulé la demande d'avoir **une liste des référents du contrat de ville par institutions**.

La directrice du centre social a aussi attiré l'attention sur l'indépendance et l'autonomie du conseil citoyen. Il faudra qu'il possède son propre local et ses propres moyens. Le centre social pourra être un partenaire à part entière, lors d'actions du conseil citoyen, si celui-ci le sollicite. La ville a indiqué qu'elle était prête à mettre à disposition un local au cœur du quartier pour le conseil citoyen. Les habitants ont également réfléchi à la possibilité de se constituer en association.

À la fin de cette ultime rencontre accompagnée par le CRPV PACA, les habitants ont formulé une proposition : celle de pouvoir bénéficier d'une présentation des grandes orientations du contrat de ville, tel que travaillé par les techniciens de la ville et par l'État, en lien avec les autres partenaires. L'objectif étant ensuite, de pouvoir diffuser l'information sur la création des conseils citoyens, dans le but de se faire connaître et reconnaître. Cette première action, sous forme de réunion publique, sera organisée en partenariat avec le collectif d'habitants présents et volontaires, qui auront en charge la communication et une partie de l'animation de la rencontre.

Info en +

La carte heuristique est un outil favorisant l'organisation d'idées. Projetée, elle permet de visualiser en direct le cheminement des idées et de la construction d'un point de vue collectif.

Pour une analyse du processus mis en œuvre : éléments clés pour la préfiguration des conseils citoyens

La participation ne se décrète pas. C'est le fruit d'un processus qui se construit pas à pas. Ces temps de rencontre ont ainsi permis de construire collectivement et progressivement le sens de la démarche, aussi bien avec les acteurs locaux qu'avec les habitants. Si les premier et deuxième temps de rencontre ont permis de fixer le cadre du conseil citoyen, le troisième et dernier temps a quant à lui permis de réfléchir aux modalités de fonctionnement de ce futur conseil. Nous avons ainsi pu extraire les conditions indispensables à la réussite de la démarche de préfiguration.

A / LE TEMPS DE L'INITIATION DE LA DÉMARCHÉ

1. Fixer les règles et le cadre, de manière claire et partagée

Dès le début de la démarche il a semblé important d'expliquer aux habitants mobilisés, de façon simple et claire, la raison de notre présence et de leur présence à cette rencontre. De plus, les habitants n'étaient pas présents pour des raisons partagées. En effet, nous avons recueilli à leur arrivée un certain nombre de questionnements. Ceux-ci étaient assez diversifiés, mais ils exprimaient surtout des interrogations sur un éventuel Projet de Renouvellement Urbain sur leur quartier, et des problématiques de logement. Certains habitants s'interrogeaient également sur l'absence du maire à cette réunion.

Nous avons donc tout d'abord commencé la rencontre avec les habitants de manière informelle, afin d'expliquer le déroulement de la soirée, mais surtout en prenant le temps d'explicitier, ce qu'est cette nouvelle instance. Le but de cette soirée étant de construire collectivement le sens de la démarche, pour engager une dynamique collective et participative. Nous nous sommes donc d'abord attachés à **construire ensemble « les règles du jeu »**, qui permettront de constituer le conseil citoyen, **sous forme de groupe de travail avec des personnes « volontaires », et pas nécessairement membres de droit du conseil citoyen constitué**. Il a fallu expliquer l'absence du maire, en insistant sur **le caractère autonome de la démarche**. (Bien que l'élu en charge de la politique de la ville ait participé à une partie de la rencontre).

Les habitants sont restés assez perplexes face à cette nouvelle instance, dont ils ignoraient à peu près tout. Nous sommes donc également revenus sur le cadre du conseil citoyen. Les habitants ignorant pour la plupart le contrat de ville, il a donc été important de rappeler ce qu'était cette politique publique, ses fondamentaux et ses évolutions.

Cet espace de cadrage indispensable, nécessite du temps. C'est aussi l'occasion pour le binôme initiateur, représentants de la « force publique », d'insister sur des points clefs, permettant d'engager une mise en débat, dans un climat de confiance :

- > La représentante de l'État insiste sur **la référence à la loi**. La volonté des membres du gouvernement et des législateurs, à l'unanimité des membres du Parlement, de valider la création d'une instance de participation inscrite à l'article premier de la loi.
- > L'élu en charge de la politique de la ville, présent mais en réelle distance, d'insister sur **le caractère autonome de l'instance** et sur l'obligation d'associer les habitants à tous les groupes de travail du contrat de ville et aux instances de pilotage.
- > Les équipes de la politique de la ville, d'être transparents et pédagogiques sur le cadre, le contrat de ville et **le travail en cours**.

2. Laisser la place aux conflits pour créer un climat de confiance

Nos intervenants expriment volontiers **la nécessité de « laisser place au conflit » et à l'expression des craintes, pour permettre de nouer du dialogue et créer un climat de confiance**. C'est ce que nous avons tenté de faire. **Se donner le temps pour rebondir sur chacune des craintes exprimées pour permettre, à chacun des niveaux, d'apporter les éléments de compréhension et d'information nécessaire.**

Il est indispensable de **construire un espace où les gens osent s'exprimer** en instaurant une relation de confiance **dans une logique de transparence**. Il n'y a pas eu forcément de réponse, mais plutôt une construction de la démarche collective. Ainsi, **c'est avant tout une forte déception qui est exprimée par les habitants vis-à-vis des élus, des processus de concertation et in fine des modalités de prise de décision sur le territoire**. « *On nous promet mais on ne voit rien* ».

Des exemples très précis, issus de l'expertise de la gouvernance à l'épreuve des habitants, ont été ciblés pour illustrer cette coupure entre le « dire » et le « faire ». De fait, nous ne pouvons pas nier que les conseils citoyens et la démarche initiée par la ville et l'État, ont été pour certains accueillis avec **une certaine défiance**.

La « peur » de l'instrumentalisation a été exprimée au cours des échanges. « *Serons-nous écoutés, entendus ? Ou serons-nous encore une fois instrumentalisés, manipulés ?* » Nous l'avons donc observé, la plupart des habitants souhaitent participer, s'investir mais ils ont été tellement déçus par le passé, qu'ils expriment une forme de « peur » et de « réticence » vis-à-vis de cette nouvelle instance dont ils ne connaissaient pas les enjeux. Il faut accueillir la parole et accepter que celle-ci puisse être critiquée.

3. Construire collectivement le sens de la démarche

La méthode d'animation retenue est essentielle pour favoriser la prise de parole de chacun. C'est en créant des espaces de dialogue, d'échanges et de propositions que l'on suscite l'investissement des habitants. De plus, c'est **en partant des exemples concrets, des sujets d'intérêts** exprimés que sont peu à peu identifiées des pistes de travail.

- Au cours de la première rencontre avec les habitants, un tableau d'expression a permis à chacune des personnes qui le souhaitait, d'indiquer les questions qu'elle se posait. La directrice du centre social, qui mettait à disposition les locaux pour l'occasion, connue par les habitants, prenaient en note les questionnements. **Le sujet du logement et la relation au bailleur** ont ainsi été largement exprimés. C'est donc sur ces sujets que nous sommes également repartis dans l'animation.

- La restitution du diagnostic réalisé en 2014 par *Mediat3* sur le quartier, a permis aux habitants présents, de réagir sur ce support en prenant la parole sur les sujets de préoccupations qui avaient été exprimés.

- La technique du *World café*, bien qu'elle cible déjà des questions, a permis de **faire émerger des thèmes importants** et de les exprimer de manière collective.

Nous avons également remarqué qu'une forme de leadership de quelques habitants se mettait naturellement en place, certains étant plus à l'aise dans la prise de parole orale que d'autres. Le débat et l'échange entre habitants a bien eu lieu, mais certains sont restés en marge et n'ont pas pris la parole. Il faut être attentif et vigilant sur ce dernier point pour faciliter la prise de parole de ceux qui ont des choses à exprimer et proposer mais qui n'osent pas ou qui ne maîtrisent par toujours la langue française.

Une des participantes a ainsi naturellement re-formulé les propos des animateurs, voire les a traduits dans la langue d'origine.

4. Rendre compte de ce qui est dit

Il est important de restituer rapidement ce qui a été dit au cours de ces rencontres, afin de le soumettre à l'avis des habitants. Le CRPV PACA a fourni différents compte rendus rédigés sous la forme du « *nous souhaitons, nous voulons* » afin de rester « fidèles » aux propos échangés. Ils ont été validés collectivement en préambule des rencontres. Néanmoins il semble que la transmission n'a pas toujours été chose aisée entre la ville et les habitants. En effet, certains habitants ne possèdent peut être pas d'adresse mails et certains d'entre eux ne sont pas venus aux deux temps de rencontre. Cependant d'autres pistes sont à envisager, le centre social, l'école, représentent des équipements très fréquentés par les habitants et où pourraient être laissés à disposition ces documents. De plus certains habitants qui semblent désormais en capacité de mobiliser eux-mêmes d'autres habitants, peuvent diffuser les comptes rendus (tracts, affichage, porte à porte...).

B / POUR UNE FORMALISATION DES «FONDATIONS»

Une fois le cadre posé, nous nous sommes concentrés sur les sujets de préoccupation qui ont été abordés et les idées fortes qui avaient été développées au cours de la réunion précédente. Le but étant d'enclencher un échange entre les habitants (Logement, Éducation, Image du quartier...), pour définir un peu plus précisément, le « squelette » et la charte du conseil citoyen.

5. Repartir des sujets de préoccupation et les hiérarchiser pour définir les modalités d'actions

Une fois les sujets prioritaires identifiés, il s'agit dès lors de **les hiérarchiser** en fonction des leviers d'actions mobilisables, **disponibles à court terme et d'envisager ceux à traiter dans la durée**. Un changement dans le positionnement des habitants a été observé au fil de la rencontre notamment dans l'animation des débats qui s'initient de manière naturelle entre eux.

En effet, certaines thématiques étant assez « lourdes » à traiter, il semble dans un premier temps plus réaliste pour les habitants, d'engager un processus avec différentes étapes. La première, selon eux, étant la mise en œuvre d'une action visible sur le quartier, qui permettra leur identification et renforcera leur légitimité et l'ouverture à un collectif plus élargi. Un groupe de travail devra être constitué pour faciliter sa mise en œuvre.

Par effet entonnoir, ce sont donc **des sujets de travail du conseil citoyen et des moyens indispensables à leur traitement** qui ont été identifiés comme base de travail. Très rapidement, c'est aussi, une première action à organiser en étroite partenariat avec la Ville et l'État qui a été proposée par les habitants, devenu force de proposition, d'interpellation et d'invitation.

6. Proposer un accompagnement dans la durée tant que cela s'avère nécessaire

Le centre social, municipal, implanté au cœur du quartier a été, dans ce processus d'initiation, un levier important pour la mobilisation des habitants, la mise à disposition de locaux et de matériel. Sa directrice a mis à point d'honneur à clarifier le positionnement du centre social comme un partenaire à part entière du conseil citoyen, et non comme animateur ou porteur.

Pour autant il s'avère indispensable, à la suite de l'impulsion de la démarche avec l'appui du CRPV PACA, de continuer l'accompagnement de l'émergence du conseil citoyen et sa constitution réelle. Pour cela, la Ville a confié à une structure de médiation, préalablement identifiée, (Philippe Lemoine de *Mediat3* qui avait réalisé le diagnostic sur le quartier) présente sur le territoire, la poursuite de l'accompagnement et de l'animation du conseil citoyen "préfigurateur".

Conclusion

À la fin des différents temps de rencontre, **les habitants ont saisi et construit collectivement ce que pourrait et devrait être le conseil citoyen** et ils sont prêts à s'investir même si certains sont restés plutôt perplexes face à cette nouvelle instance. Plusieurs habitants ont compris qu'ils avaient plutôt intérêt à **se saisir de cette opportunité afin de porter des problématiques de façon collective pour mieux se faire entendre. Ainsi ce sont plusieurs habitants qui se sont inscrits dans la démarche tandis que certains n'ont pas voulu aller plus loin (4 habitants ne sont pas revenus entre la 1ère et la 2ème rencontre mais de nouveaux sont arrivés).**

Des nouvelles du conseil citoyen après l'accompagnement du CRPV PACA

Comme convenu, l'association *Médiat3* a donc été missionné pour l'accompagnement et l'animation du conseil citoyen dans la phase finale de sa « préfiguration ». Depuis, la dynamique a donc été enclenchée. En voici un rapide état d'avancement.

Quatrième rencontre

Une quatrième rencontre, concernant la mise en place du Conseil Citoyen du Haut Gap a eu lieu le 3 avril. L'objectif était d'une part, de présenter les grandes orientations du contrat de ville, par la Direction de la Politique de la Ville de Gap. D'autre part, il s'agissait de commencer à dresser une liste, non-définitive, des membres du futur conseil citoyen. Ce sont les habitants eux-mêmes qui ont mobilisés d'autres habitants, à l'aide de tracts et d'affiches diffusés dans le quartier. À la fin de cette réunion, Philippe Lemoine de *Mediat3* a réuni les 12 personnes prêtes à s'engager dans la constitution du conseil citoyen, afin de fixer une prochaine rencontre avec eux.

Cinquième rencontre

Cette rencontre avait pour objectif de désigner des représentants du conseil citoyen « préfigurateur », pour signer le contrat de ville de Gap. Il y a eu des difficultés pour désigner les représentants, le nombre, etc. Sur les 12 membres déjà présents à la réunion précédente, 6 nouveaux membres sont venus rejoindre le conseil citoyen. Cette liste définitive de 18 membres a ensuite été proposée au maire par Viviane Lefevre, directrice de la politique de la ville, puis au préfet et validée lors du comité de pilotage du 22 avril 2015. De plus, devant l'absence de tissu associatif sur le Haut Gap, il a été privilégié que les membres en présence, créent une structure porteuse, sous forme associative. Cette association aura d'autres missions que le simple portage du conseil citoyen. On pourra en être adhérent sans faire partie du conseil citoyen. Une opportunité pour élargir le débat avec l'ensemble des habitants...

Une progressive intégration des membres volontaires du conseil citoyen, encore en préfiguration, aux instances du contrat de ville :

> avant la signature du contrat de ville, un membre du conseil citoyen a participé à une réunion de programmation. Un manque de communication a fait que certains membres n'ont pas été prévenus de cette réunion et n'ont donc pu y assister. Un point de vigilance devra être apporté aux moyens de communication.

> Au cours du COPIL du 22 avril 2015, la liste des 18 membres du conseil citoyen est validée. Ce même jour, pour la signature officielle du contrat de ville de la ville de Gap, ce sont 3 membres du conseil citoyen qui sont présents et qui apposent leur signature sur document.

Depuis, les choses avancent « vite et bien »

- Une constitution associative en bonne voie :
 - > la constitution d'une association de loi 1901, qui portera le conseil citoyen, a eu lieu lors d'une Assemblée générale le 17 juin. Celle-ci devrait s'appeler « Association citoyenne du Haut Gap ».
- Une intégration effective aux instances du contrat de ville :
 - > Les membres du conseil citoyens sont associés à toutes les réunions techniques du contrat de ville.
 - > 7 membres du conseil citoyen, ont assisté à une présentation de toutes les actions retenues dans le cadre de l'appel à projet pour le contrat de ville au Centre Social les Pléiades.
- Des moyens de formation alloués :
 - > plusieurs membres du conseil citoyen, notamment des femmes participent à des sessions de formation (comptabilité par exemple).
- Des moyens de fonctionnement alloués :
 - > un local sera bientôt attribué par la ville pour l'association qui portera le Conseil citoyen au sein du quartier des Coteaux du Forest.

— REMERCIEMENTS

Nous remercions la ville de Gap et la Préfecture des Hautes-Alpes, d'avoir accepté notre proposition d'accompagnement et l'équipe du centre social pour son accueil.

Nous remercions également Pierre Alain Cardonna de la Fabulogie de nous avoir permis de bénéficier de la technique du mind-mapping .

Nous remercions enfin Laurent Bielicki de l'ARDL pour la qualité de son animation.



Centre de ressources politique de la Ville PACA
7, rue Colbert - 13001 Marseille
(t.) 04 96 11 50 41 / (f.) 04 96 11 50 42 / crpv-paca@wanadoo.fr
www.crpv-paca.org

Publication du Centre de ressources politique de la Ville PACA
Directeur de publication : Mustapha BERRA
Rédaction, coordination : Benoît HERSEMUL et Pauline DZIKOWSKI
Mise en page : echocite@free.fr
Juillet 2015

Les partenaires du CRPV PACA

